

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2013)
Heft: 283-284

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ La paroisse réformée de Speicher, dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, exige la réintroduction de la sonnerie des cloches à 6 heures du matin. En raison des réclamations de nouveaux venus dans le village, la commune avait supprimé cette sonnerie matinale il y a deux mois.

■ Selon une étude du politologue Michael Hermann qui a passé au crible les budgets de 160 villes et chefs-lieux de cantons, la commune d'Appenzell affiche les dettes et les frais administratifs les moins élevés de Suisse, avec une moyenne d'à peine 100 francs par habitant. La ville la plus endettée du pays, Lausanne, présente une ardoise de 16 500 francs par habitant...

■ Les deux demi-cantons d'Appenzell fêteront ensemble cette année le 500e anniversaire de leur entrée commune dans la Confédération en tant que 13e canton, le 17 décembre 1513. Ironie du destin, la fête aura lieu à l'endroit précis où les deux Appenzell ont signé leur séparation en 1597.



ARGOVIE

■ Le Conseil d'État argovien a nommé Michael Leupold, 44 ans, commandant de la police cantonale. Avant de prendre la direction de l'Office fédéral de la justice (OFJ) en 2005, Michael Leupold avait déjà dirigé les autorités de poursuite pénale et d'exécution des peines dans le canton.

■ Le fabricant argovien de chauffages et systèmes de ventilation Zehnder a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 657 millions de francs, en hausse de 2 % par rapport à 2011. Basée à Gränichen, l'entreprise emploie 3 400 personnes dans le monde.



BÂLE-CAMPAGNE

■ En raison de l'introduction des forfaits par cas, l'Hôpital cantonal de Bâle-Campagne a été contraint de fermer tout un

étage. Le Bruderholzspital a ainsi réduit sa capacité de 10 % passant de 358 à 320 lits.



BÂLE-VILLE

■ Licencier des frontaliers, sous prétexte qu'ils refusent une baisse de salaire en raison de la force du franc, revêt un caractère abusif. Le Tribunal cantonal bâlois a confirmé un jugement de première instance prononcé en janvier 2012.

■ Les citoyens de Bâle-Ville voteront sur une initiative réclamant l'interdiction de masquer le visage dans l'espace public. Les Jeunes UDC du canton ont déposé un texte dans ce sens, muni d'environ 4 000 signatures.



BERNE

■ Les urgences de l'hôpital de l'Île à Berne n'ont pas chômé lors du passage à l'année 2013. Ils ont dû notamment prendre en charge 102 enfants et 45 adultes. Les médecins ont même dû traiter un garçon de 13 ans souffrant d'intoxication alcoolique.

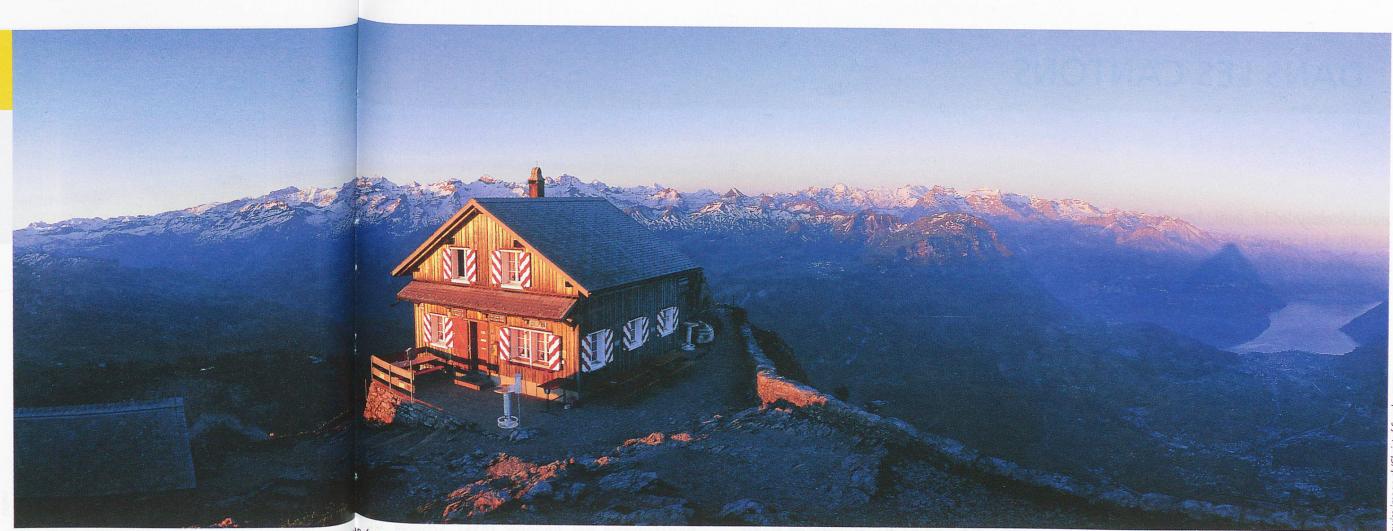
■ Le groupe pharmaceutique bernois Galenica a enregistré l'année dernière une hausse de 3,4 % de son chiffre d'affaires net consolidé d'un montant de 3,3 milliards de francs. Galenica est en outre bénéficiaire pour la 17e fois consécutive.

■ Le Musée des beaux-arts de Berne s'est vu offrir 750 000 francs par un inconnu l'an dernier. Cette somme doit lui permettre d'acquérir une œuvre moderne classique à déterminer. Le musée a fait cette annonce lors de sa conférence annuelle. L'an dernier, l'institution a attiré 77 725 visiteurs.



FРИBOURG

■ Une motion populaire intitulée « Maintien de l'hôpital de Tavel dans sa fonction actuelle » a été déposée au secrétariat du Grand Conseil fribourgeois. Elle était munie de 327 signatures, soit à peine plus que les 300 requises.



Lumière du matin sur le restaurant du Grand Mythen (1899 m), dans le canton de Schwyz

■ Les Transports publics fribourgeois veulent créer d'ici à 2018 un centre industriel de maintenance et d'exploitation pour l'ensemble de leurs activités routières et ferroviaires dans le Grand Fribourg. Ce projet est évalué à 100 millions de francs.

■ La Banque cantonale de Fribourg a réalisé l'année dernière un exercice record, pour la 19e fois consécutive. Elle a dégagé un bénéfice de 113,3 millions de francs, en hausse de 5,4 % en un an.

■ Sur les 15 703 jeunes de 15 à 25 ans à Fribourg, près de 700 bénéficient de mesures d'insertion professionnelle, contre environ 200 en 2009. Près de neuf millions de francs par an sont destinés à renforcer ces mesures de 2012 à 2016, indique la Commission pour les jeunes en difficulté d'insertion.



GENÈVE

■ Le conseiller national PDC Luc Barhassat souhaite se présenter à l'élection au Conseil d'État genevois de cet automne. Les démocrates-chrétiens choisiront leurs candidats au mois de mars.

■ Plus de 40 000 personnes ont participé aux festivités du Nouvel An à Genève. À l'instigation du maire Rémy Pagani, la fête a eu lieu sur la plaine de Plainpalais, une première depuis douze ans.

■ Vingt-neuf entreprises ont reçu le label « 1 + pour tous » lancé par le canton l'année dernière pour récompenser les sociétés qui engagent des chômeurs de longue

durée. Grâce à cette initiative, au moins 56 chômeurs de longue durée ont retrouvé un travail fixe.



GLARIS

■ Le gouvernement du canton de Glaris veut fixer de nouvelles règles pour la rémunération des membres de la direction de la Banque cantonale. Il propose que le salaire le plus élevé ne puisse pas être plus de dix fois supérieur au salaire le plus bas, au lieu de quinze fois comme c'est le cas actuellement. L'exécutif souhaiterait que cette disposition entre en vigueur au début de l'année prochaine.

■ Le Tribunal cantonal de Glaris a libéré un agriculteur de l'obligation, vieille de 655 ans, de financer la lampe éternelle de l'église catholique de Näfels. En 1357, un meurtrier avait offert une lampe éternelle à l'église et s'était engagé à la financer « pour l'éternité ». À défaut, ses terres devaient revenir à l'église. Le tribunal a estimé que le droit coutumier était caduc depuis la réforme du secteur des hypothèques au milieu du XIX^e siècle.



GRISONS

■ Le Grand Conseil grison a donné son feu vert au crédit de huit millions de francs pour la candidature de Saint-Moritz/

Davos en vue des Jeux olympiques d'hiver 2022, ainsi qu'à la formation d'une réserve de 300 millions de francs. La population du canton est appelée à se prononcer le 3 mars sur le principe de la candidature. De son côté, le parlement de la commune de Davos soutient l'organisation des JO en collaboration avec Saint-Moritz. Les députés ont accepté une participation aux frais de candidature et un crédit-cadre destiné à des investissements communaux. Le législatif de la commune de Saint-Moritz a fait de même en acceptant à l'unanimité un crédit de 5 millions de francs pour les frais de candidature.

■ Le « speedfly », une discipline qui associe ski et miniparapente, est interdit sur le domaine skiable de Saint-Moritz (GR). La décision a été prise par la société des remontées mécaniques, car les adeptes de ce sport extrême représentent selon elle un danger pour les autres usagers des pistes. En février 2012 dans la région de Corviglia, un « speedflyer » s'était écrasé au milieu d'enfants s'initiant au ski et avait provoqué un vrai traumatisme.



JURA

■ Le ministre libéral-radical Michel Probst a été élu à la présidence du Gouvernement jurassien pour 2013 par le Parlement. Le chef du Département de l'économie a obtenu 43 voix sur 60 votants.

■ À la fin de l'année dernière, le Jura a recensé 2 047 chômeurs, soit 5,7 % de

la population active. Cela représente une hausse de 0,6 point en un an.



LUCERNE

■ Les citoyens de la ville de Lucerne ont approuvé à environ 64 % des voix une augmentation de l'impôt communal. Cette augmentation doit permettre d'alléger de quelque 15 millions de francs le paquet d'économies prévu dans le budget de la cité. Celle-ci a déjà été contrainte à des coupes de 40 millions de francs ces dernières années.

■ Le fabricant de lingerie Calida accède au secteur des équipements de sport en achetant une participation dans Lafuma, à hauteur de 29 %. Le groupe français détient des marques renommées comme Oxbow, Eider ou Millet.



NEUCHÂTEL

■ L'ex-conseiller d'État libéral-radical Frédéric Hainard sera candidat au Grand Conseil lors des cantonales du 14 avril. Frédéric Hainard fait l'objet de plusieurs enquêtes pénales pour des faits commis pendant son mandat de conseiller d'État, qui s'est achevé avec sa démission en août 2010.

■ Nago Humbert, 62 ans, président de Médecins du monde et novice en politique, sera le candidat du POP au Conseil d'État.

DANS LES CANTONS

► neuchâtelois le 14 avril. Le président de la ville du Locle, Denis de la Reussille, le grand favori du parti pour la candidature, a renoncé, estimant que la charge d'un conseiller d'Etat est incompatible avec une vie de famille.

■ L'ancien conseiller d'Etat libéral neuchâtelois Jean Cavadini est décédé à l'âge de 76 ans. Il avait siégé au Conseil d'Etat de 1981 à 1993 ainsi que dans les deux chambres du Parlement fédéral entre 1979 et 1999. Il avait été aussi plusieurs fois l'invité du Groupe d'études helvétiques de Paris (GEHP).



NIDWALD

■ Un piéton a été percuté par une voiture, alors qu'il souhaitait traverser la route principale à Ennetbuerger. L'homme âgé de 90 ans a succombé à ses blessures peu après à l'hôpital de Lucerne. La circulation a dû être détournée pendant environ une heure et demie après l'accident. La police nidwaldienne a lancé un appel à témoins.

■ Le canton de Nidwald n'a pas de responsabilité à assumer dans la mort accidentelle d'un motocycliste touché par une pierre qui s'est détachée d'une falaise en 2005. Le Tribunal fédéral estime que le canton n'a pas à indemniser les proches de la victime.

■ La Banque cantonale de Nidwald a enregistré l'année dernière un bénéfice net de 14,9 millions de francs, en baisse de 1 % par rapport à l'exercice 2011. Le bénéfice brut a en revanche progressé de 12 % pour atteindre 29,3 millions de francs.



OBWALD

■ La conseillère fédérale Doris Leuthard a inauguré le premier tunnel de Suisse équipé de lampes LED, sur un nouveau tronçon de l'autoroute A8 à Lungern (OW). Cette technologie doit permettre d'économiser plus de 50 % d'énergie, soit 150 000 francs par an.

■ La Confédération veut ouvrir un centre d'accueil pour requérants dans un canton-

nement militaire à Alpnach (OW), annoncent les autorités de la commune, qui exigent des « conditions-cadres optimales ».



SAINT-GALL

■ Le cimentier saint-gallois Holcim réduit l'ampleur de ses participations en Thaïlande et au Guatemala. Ces cessions s'inscrivent dans le cadre d'un programme de diminution des coûts pour relancer la rentabilité du groupe. L'objectif est d'augmenter d'au moins 1,5 milliard de francs le bénéfice opérationnel d'ici à la fin de l'année prochaine.

■ Onze requérants qui s'étaient barricadés dans un centre d'accueil à Altstätten ont été condamnés à des peines de six mois de prison ferme par le Ministère public.

■ L'entreprise industrielle et commerciale Flawa délocalise sa production d'ouate et de coussins d'allaitement en Pologne. Elle supprimera ainsi jusqu'à cent emplois d'ici à 2015 sur son site saint-gallois de Flawil qui compte actuellement quelque 150 collaborateurs.



SCHAFFHOUSE

■ Lifewatch, une société schaffhousoise spécialiste de télémédecine, va pouvoir vendre son smartphone de santé « Lifewatch V » en Inde. Elle vient de recevoir son homologation de la part de la Central Drugs Standard Control Organization du ministère indien de la santé et du planning familial. Le Lifewatch V, bardé de capteurs, permet de surveiller en temps réel le rythme cardiaque, la tension, la température et même le taux de glycémie, autant de données permettant un diagnostic à distance par un médecin. Le smartphone avait déjà reçu le certificat CE de l'Union européenne en décembre dernier.

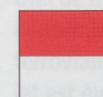


SCHWYZ

■ Le groupe industriel schwyzois OC Oerlikon cède son unité de fibres naturelles

et composants textiles à la firme chinoise Jinsheng, pour une valeur de 650 millions de francs. L'opération, qui devrait être bouclée au troisième trimestre, reste pour le moment soumise à l'approbation des autorités de la concurrence dans plusieurs pays. Le groupe Jinsheng emploie plus de 5 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel équivalant à 1 milliard de francs.

■ C'est dans le canton de Schwyz qu'on paie le moins d'impôts en Suisse. Selon les chiffres de l'indice des charges fiscales et cantonales 2013 publiés par l'administration fédérale des finances (AFF), Schwyz affiche un taux de 13,1 % et devance Zoug, Nidwald et Appenzell Rhodes-Intérieures. Genève est bon dernier du classement, avec un taux de 35,9 %.



SOLEURE

■ Les 10 cantons formant le diocèse de Bâle ont participé financièrement à la rénovation de la cathédrale de Soleure. Des dons et contributions pour un montant de trois millions de francs ont été récoltés jusqu'à présent.

■ Les citoyens du canton de Soleure ne voteront pas sur l'introduction du dialecte à l'école enfantine. L'UDC n'a pas réussi à réunir les 3 000 signatures nécessaires pour son initiative populaire qui visait à modifier la loi scolaire afin de faire du dialecte la seule langue parlée pendant la première année. Pour la deuxième année, la part du dialecte aurait été de 80 %.

■ ABB Turbo Systems va fermer son site de Deitingen au mois de juin prochain. La mesure va entraîner la suppression de 145 emplois. Les activités de cette unité d'ABB Suisse active dans les turbocompresseurs seront regroupées à Baden et Klingnau (AG).



TESSIN

■ Marco Borradori, président du Conseil d'Etat tessinois, brigue la mairie de Lugano.

La Lega l'a désigné pour les élections municipales de cette année.

■ Quatre anciens cadres de la fiduciaire tessinoise Sogevalor ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 3 ans et demi de prison. Le Tribunal pénal de Lugano les a jugés co responsables de la faillite de la société en 2004.

■ Le groupe industriel italien Fabbri, spécialiste des machines et matériel d'emballage, veut supprimer une quarantaine d'emplois sur son site tessinois de Muzzano. L'activité de fabrication de machines serait transférée à Modène, en Italie.



THURGOVIE

■ Au nom d'une atteinte manifeste à la liberté religieuse, le parlement thurgovien a suivi l'avis du gouvernement et a invalidé, par 75 voix contre 40, une initiative de l'ancien président des Démocrates suisses du canton de Thurgovie Willy Schmidhäuser. Le texte, qui a recueilli 4 466 signatures, réclamait l'interdiction en Suisse du Coran et des Hadiths.

■ Le groupe industriel thurgovien Looser Holding a réalisé un chiffre d'affaires de 472,9 millions de francs lors de l'exercice 2012, soit une amélioration de 3,9 % par rapport à 2011.



URI

■ Le Conseil d'Etat uranais a décidé à la quasi-unanimité de consacrer 400 000 francs durant les trois prochaines années, afin de permettre à la population de plus de 50 ans de passer des tests de dépistage du cancer du côlon. Avec l'idée que le dépistage préventif est moins cher que de lourds traitements.

■ Le syndicat Unia dénonce les « conditions de travail catastrophiques » qui règnent sur le chantier d'un hôtel de luxe à Andermatt (UR), parlant d'« esclavage moderne ». Les ouvriers, en majorité polonais, y travaillent jusqu'à 58 heures par semaine et ne reçoivent leur salaire qu'en retard ou même pas du tout.



VALAIS

■ Le gouvernement valaisan veut freiner l'urbanisation de la plaine du Rhône. Il a mis en consultation son projet « Développement territorial 2020 » qui vise à densifier les zones à bâtir et à bloquer les espaces agricoles. Aujourd'hui, 70 % de la population vit dans la plaine du Rhône qui représente 6 % de la surface du canton.

■ Les élèves valaisans n'apprendront pas le dialecte alémanique. Par 77 voix contre 33 et 7 abstentions, le Grand Conseil a refusé une motion PDC qui proposait des cours facultatifs de suisse allemand après l'école obligatoire. Il a en revanche accepté sans opposition un postulat demandant l'introduction de modules de formation aux premiers secours dans les écoles, soit trois leçons de 30 minutes par année dès l'école primaire.



VAUD

■ Le Département de l'intérieur cantonal a levé 13 oppositions déposées contre le projet de pôle muséal à la gare de Lausanne. Le site devrait accueillir le futur Musée cantonal des beaux-arts dont l'ouverture est planifiée en 2016.

■ Plus de 400 000 personnes, venues de toute la Suisse mais aussi des pays limitrophes, notamment d'Allemagne et d'Italie, ont afflué lors de la 18^e édition de Montreux-Noël, entre le 23 novembre et le 24 décembre. Les retombées économiques pour la ville et la région sont estimées à 17 millions de francs.

■ Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) a besoin d'un nouveau bloc opératoire. C'est pourquoi le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit de 105 millions de francs. Les travaux sont prévus de 2014 à 2017.

■ Selon le bilan 2012 des grands carnivores, le canton de Vaud a compté 24 lynx durant l'hiver 2011-2012, neuf dans les Alpes (effectif stable) et quinze dans le Jura (forte augmentation). Aucune trace de loup n'a été détectée.

■ Plus de quatre contribuables vaudois sur dix ont envoyé leur déclaration d'impôt par Internet l'année dernière. Ils devraient être encore plus nombreux cette année. Vaud est le seul canton qui n'exige ni signature ni pièces justificatives pour l'envoi en ligne.

■ Le canton va se lancer dans un essai de vote électronique, mais uniquement pour les Suisses de l'étranger. Les députés ont approuvé cette proposition médiane, après des débats où les problèmes de sécurité et de logiciel ont été longuement évoqués.



ZOUG

■ Le fabricant zougois de spécialités chimiques Sika a acquis la société Inatec, un acteur majeur de la chimie au Paraguay : elle génère un chiffre d'affaires annuel de 7 millions de francs.

■ Le groupe zougois Brossard, spécialisé dans le commerce de visserie et de pièces d'assemblage, a vu ses ventes augmenter de près de 3 % l'an dernier et atteindre 487,2 millions de francs. Mais son chiffre d'affaires en Europe est en recul de 1,9 %.

■ Le Conseil d'Etat zougois est favorable à la construction d'une deuxième galerie au tunnel routier du Gothard. Il partage ainsi l'avis des gouvernements des autres cantons de Suisse centrale.



ZURICH

■ Le Parlement zurichois a adopté le budget cantonal 2013 par 120 voix contre 53 et une abstention. Le budget prévoit un excédent de recettes de 104 millions de francs pour des dépenses totales de 14 milliards, alors que celui du Gouvernement prévoyait un déficit de 157 millions.

■ La ville de Zurich veut doubler d'ici à 2025 le nombre de trajets effectués à vélo par ses habitants. Elle va investir 55 millions de francs pour améliorer et sécuriser son réseau de pistes cyclables. À Zurich, deux tiers des habitants possèdent un vélo mais seulement un tiers l'utilise régulièrement.